

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE LUNDI 15 JANVIER 2024 À 19 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE.

Sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, Denis Gauthier;

Les conseillers Richard Bourdages, Pierre Sarrazin, Serge-Paul Jean, Dial Lepage et Danny Roy.

Est absent : Le conseiller Stéphane-Alexandre Blais.

Est également présente : Madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière.

2024-01-15-01 Ouverture de la séance

2024-01-15-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

2024-01-15-03 Adoption des derniers procès-verbaux

2024-01-15-03.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 décembre 2023 soit adopté.

2024-01-15-03.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil renoncent à la lecture dudit procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 décembre 2023 soit adopté.

2024-01-15-04 Liste des déboursés du mois de décembre

Pour faire suite à l'étude de cette liste par les membres du Conseil; il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que cette liste au montant de 299 697,⁷⁶ \$ soit acceptée.

Le Conseil prend acte de la liste dont les déboursés ont été effectués en relation avec les pratiques et les règles en vigueur à la Municipalité.

2024-01-15-05 Correspondance (dons)

La greffière-trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du 4 décembre 2023. Le président résume les communications ayant un intérêt public.

2024-01-15-05.1 Dons et abonnements

Tournoi novice de Bonaventure

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) qu'une contribution financière de 100 \$ soit versée pour soutenir le 37^e tournoi novice de Bonaventure qui aura lieu du 8 au 10 mars 2024.

2024-01-15-06 Adoption du Règlement numéro 523-23 Décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2024 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend en compte le Règlement numéro 523-23, décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2024 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil déclarent l'avoir reçu dans le délai imparti par la loi, l'avoir lu et renoncent conséquemment à sa lecture;

Il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'adopter le règlement décrétant les prévisions budgétaires de l'année 2024 de même que les différents taux de taxes et tarifs s'y rattachant, lequel est identifié sous le numéro 523-23 et inscrit au livre des règlements.

2024-01-15-07 Entente portant sur les salaires et avantages sociaux 2024

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'approuver l'entente portant sur les salaires et avantages sociaux des employés de la Municipalité de Saint-Siméon pour l'année 2024.

2024-01-15-08 ADMQ – Adhésions 2024

Il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que soient renouvelées les adhésions de mesdames Johanne Arsenault et Nathalie Arsenault auprès de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2024.

2024-01-15-09 Service incendie et premiers répondants – allocations 2024

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que le document « Service incendie et premiers répondants – allocations 2024 » soit adopté.

2024-01-15-10 Ministère des Transports Permission – travaux de voirie et permis spéciaux

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes à l'entretien du ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU QU'il est nécessaire d'obtenir une permission de voirie du ministère des Transports, pour intervenir sur les routes à l'entretien du Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permis émis par le ministère des Transports et de la Mobilité durable;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les différentes normes en signalisation routière lors de travaux en référence au Tome V – Signalisation routière;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage également à demander, chaque fois qu'il sera nécessaire, le permis requis.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité demande au ministère des Transports et de la Mobilité durable de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2023;

QUE la Municipalité de Saint-Siméon autorise madame Catherine Ferlatte, directrice des travaux publics, et madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, à agir comme signataires pour tous documents relatifs aux permis d'intervention ou permis spéciaux.

2024-01-15-11 Signature de la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL)

ATTENDU l'aide financière maximale de 3 178 577 \$ octroyée dans le cadre du Volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

ATTENDU QUE pour obtenir le premier versement correspondant à 80 % de l'aide financière annoncée, la Municipalité doit procéder à la signature de la convention d'aide financière déterminant les modalités de versement de l'aide financière et définissant les obligations de chacune des parties;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Serge-Paul Jean et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité de Saint-Siméon autorise monsieur Denis Gauthier, maire, et madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, à agir comme signataires la convention d'aide financière dans le cadre du Volet Redressement du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL).

2024-01-15-12 Office municipal d'habitation – approbation du budget 2024

Il est proposé par le conseiller Dial Lepage et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) d'approuver le budget 2024 de l'Office municipal d'habitation, lequel indique une participation municipale de l'ordre de 2 356 \$.

2024-01-15-13 Appui au projet d'embellissement de la cour de l'école des Découvertes de Saint-Siméon dans le cadre de la Mesure 50530 - Embellissement des cours d'école 2023-2024

Il est proposé par le conseiller Danny Roy et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité de Saint-Siméon appuie le projet de l'école des Découvertes pour l'embellissement de la cour d'école (installation de balançoires et autre équipement de jeu, mise à niveau des terrains de soccer, prolongement de la clôture et la construction d'un agora pour en faire une zone de socialisation et d'enseignement extérieur) afin que l'école des Découvertes puisse bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de soutien financier « Amélioration des cours d'école 2023-2024 ».

2024-01-15-14 Autres sujets

**2024-01-15-14-01 Collecte et transport des matières résiduelles
Octroi du mandat**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publié sur SEAO pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les années 2024 et 2025;

CONSIDÉRANT la réception d'une (1) soumission;

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Exploitation Jaffa Inc.	146 510,34 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Sarrazin et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) :

QUE la Municipalité accepte l'offre déposée par Exploitation Jaffa Inc. au montant de 146 510,34 \$, taxes incluses, pour la collecte et le transport des matières résiduelles pour les années 2024 et 2025, celle-ci étant la plus basse soumission conforme reçue.

QUE la Municipalité désigne monsieur Denis Gauthier, maire, et madame Nathalie Arsenault, directrice générale et greffière-trésorière, pour agir à titre de signataires pour ce contrat.

2024-01-15-14-02 Engagement pour la préservation de la biodiversité

CONSIDÉRANT QUE la biodiversité est un élément essentiel du milieu de vie des animaux et des plantes et qu'elle fournit des biens essentiels à la société humaine;

CONSIDÉRANT QUE la communauté scientifique mondiale signale un effondrement de la biodiversité qui menace la sécurité, la santé et l'alimentation des populations de toutes les régions du monde;

CONSIDÉRANT QU'au cours de la 15^e Conférence des Parties (COP-15) qui s'est tenue en décembre 2022 à Montréal, le gouvernement du Québec a pris un engagement formel dans l'atteinte des objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal auprès de la communauté internationale;

CONSIDÉRANT QUE l'atteinte des cibles nationales et internationales pour préserver la biodiversité dépend de la volonté, de l'action commune et de la coopération de chaque organisation et chaque individu;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs États, villes et organismes partout dans le monde ont déjà fait part de leurs engagements formels pour la protection de la biodiversité;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement du Québec développe présentement le Plan nature 2030 pour guider et soutenir la société québécoise dans l'atteinte des objectifs et cibles du Cadre mondial de la biodiversité;

CONSIDÉRANT QUE la biodiversité procure des bienfaits positifs à la population gaspésienne en plus de contribuer au caractère distinctif de la région grâce à ses paysages et son accès privilégié aux milieux naturels;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des acteurs de la Gaspésie sont également sollicités et appelés à s'engager et agir pour la préservation de la biodiversité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Richard Bourdages et résolu à l'unanimité (des membres du Conseil) que la Municipalité de Saint-Siméon s'engage à contribuer à l'atteinte des cibles du Cadre mondial de la biodiversité et soutient la mise en œuvre du Plan nature 2030 et à travailler en concertation avec le Conseil Régional de l'Environnement de la Gaspésie et les organisations alliées afin de préserver la biodiversité et freiner sa dégradation.

2024-01-15-15 Période de questions

Une période de questions est tenue. Quelques personnes posent des questions et émettent des commentaires.

Huit (8) personnes étaient présentes.

2024-01-15-16 Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, le conseiller Richard Bourdages propose la levée de la séance, il est 20 h 50.

Denis Gauthier
Maire

Nathalie Arsenault
Directrice générale